

FRIBOURG, UNE VILLE QUI BOUGE!

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Abfall – INFO – Déchets	8
La protection de l'arbre en ville de Fribourg	9
«Equilibre» – son aspect architectural	10
54 spectacles: une programmation unique	11
Cabamobil	12
Extension de la vignette- habitant dans le quartier de Gambach	13
Saint-Nicolas 2011 / Les rendez-vous musicaux	14
Marcello, née Adèle d'Affry	15
A la Bibliothèque / In der Bibliothek	16
Tirage final du 27 ^e concours de 1700	17
Mémento	18 19 20

Un visiteur qui serait passé il y a une dizaine d'années dans notre ville aurait de la peine à la reconnaître aujourd'hui. L'agrandissement de la zone sportive de Saint-Léonard, le chantier du pont de la Poya, la reconstruction de la route des Arsenaux, sont autant de signes du dynamisme de notre ville et de sa région, ainsi que de son évolution réjouissante. Dans ce sens, l'inauguration proche de la salle de spectacle «Equilibre» ne manque pas de soulever des passions souvent antagonistes.

Les uns regrettent le choix du lieu, les autres estiment cette localisation judicieuse. Les uns fustigent son architecture et regrettent son imposante présence, les autres, au contraire, disent tout haut que

cette audace architecturale valait bien une salle de spectacle. Cependant, tout le monde s'accorde pour dire, toujours haut et fort, qu'il était temps que notre ville et notre région disposent d'un important lieu de culture – ce qui ne dénigre en rien tous les autres lieux. Ce qui est sûr, c'est que nous aurons ainsi véritablement contribué à offrir à la population de notre région un ensemble cohérent et attractif pour la culture, dans tous les sens du terme.

Dans un autre registre, beaucoup de voix discordantes se sont élevées au sujet du fameux sens unique de l'avenue de la Gare. Très vite, le Conseil communal a vu fleurir un grand nombre d'interventions et une initiative. Cette der-



nière vient d'être invalidée par le Conseil général, à la suite d'un débat nourri. Il n'appartient pas au Conseil communal de commenter cette décision.

Toutefois, il est important de rappeler un certain nombre d'évidences, au sujet desquelles on peut être, du moins en grande majorité, d'accord:

- La ville de Fribourg se trouve au centre d'une région, dont le développement démographique, d'emplois et, malheureusement, de voitures, dépasse largement sa capacité de transit.

(Suite en page 3)

CONCOURS

279 3/10

WETTBEWERB

«Peintres et sculpteurs à
Fribourg: de Marcello à Yoki»

Merveilleux paysagiste de la ville de Fribourg, également peintre subtil de tableaux intimes ou de toiles d'inspiration religieuse, Armand Niquille (1912-1996) fut un élève de ce qui est aujourd'hui l'École d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, membre de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale. Sous quel nom était alors connu cet important établissement scolaire?

Réponse jusqu'au 17 décembre 2011 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg, ou à concours1700@ville-fr.ch

«Maler und Bildhauer in Freiburg:
von Marcello bis Yoki»

Der Maler Armand Niquille (1912-1996), der nicht nur herrliche Ansichten der Stadt Fribourg, sondern auch intime oder religiös inspirierte Bilder schuf, war ein Schüler der Einrichtung, die heute Hochschule für Technik und Architektur Freiburg, Mitglied der Fachhochschule Westschweiz, heisst. Unter welchem Namen war diese wichtige Schule seinerzeit bekannt?

Antwort bis 17. Dezember 2011 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg oder an concours1700@ville-fr.ch

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil d'administration des Services Industriels de M. Nicolas Anstett et pris les dispositions nécessaires à son remplacement;
- a décidé du programme de législature 2011–2016;
- a approuvé le projet de mandat donné au Comité de pilotage politique (CPP) pour le projet de parc technologique Fribourg;
- a pris acte du choix de l'acquéreur de l'ancien bâtiment administratif des Services Industriels à la Planche-Inférieure 4 et décidé la vente aux conditions proposées;
- a décidé de mettre à disposition de la brasserie «Freiburger Biermanufaktur» des locaux situés dans le bâtiment des abattoirs, pour la période de décembre 2011 à décembre 2012;
- a décidé la signature d'un contrat avec Groupe E, du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014, pour la fourniture de 100% de courant vert à la Ville de Fribourg.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von Nicolas Anstett aus dem Verwaltungsrat der Industriellen Betriebe zur Kenntnis und trifft die nötigen Vorkehrungen für seinen Ersatz;
- beschliesst das Legislaturprogramm 2011–2016;
- bewilligt den Entwurf des Mandats, das dem Politischen Steuerrats (PSA) für das Projekt des Technologieparks Fribourg erteilt wird;
- nimmt die Wahl des Käufers des ehemaligen Verwaltungsgebäudes der Industriellen Betriebe an der Unteren Matte 4 zur Kenntnis und beschliesst den Verkauf zu den vorgeschlagenen Bedingungen;
- beschliesst, der Brauerei «Freiburger Biermanufaktur» Räumlichkeiten im Schlachthofgebäude für die Zeitspanne zwischen Dezember 2011 und Dezember 2012 zur Verfügung zu stellen;
- beschliesst die Unterzeichnung eines Vertrags mit Groupe E über die Lieferung von 100% Ökostrom an die Stadt Fribourg vom 1. Januar 2012 bis zum 31. Dezember 2014.

FRIBOURG, UNE VILLE QUI BOUGE!

(Suite de la page 1)

- Il est donc indispensable de favoriser les transports publics – avec les moyens dont nous disposons.
 - Dans ce contexte, depuis plus de 20 ans, nos prédécesseurs avaient décidé qu'à terme l'avenue de la Gare serait entièrement piétonne! Certes, nos édiles imaginaient un pont de la Poya déjà construit bien avant la fin du siècle dernier.
 - Patatras! Le pont de la Poya a subi une «schubladisation», puis une renaissance, grâce à l'intervention de quelques rares et précieux députés de la ville. Il sera inauguré en 2014, alors que chaque année le trafic gonfle en moyenne de 2%, ce qui rend la circulation dans notre centre encore plus «bouchonnée».
- C'est dans ce contexte que, en 2004 déjà, le Conseil communal avait décidé – en collaboration avec ses partenaires de la région – de passer à une première étape d'assainissement, comportant la mise en sens unique de l'avenue de la Gare. C'est après un long processus que cette mesure a pu être activée l'an dernier. C'est dans le même état d'esprit que le Conseil communal procédera très prochainement au bilan de cette opération, sans passion, mais avec le souci de la défense des intérêts de ses habitants.

Pierre-Alain Clément



1700, le Bulletin d'information de la Ville de Fribourg, est dans votre boîte aux lettres chaque mois (sauf juillet et août). Comme toutes les éditions publiées depuis janvier 2000, on peut le consulter aussi sur www.ville-fribourg.ch

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin octobre 2011, la population légale de la ville était de 35 679 habitants, en augmentation de 90 personnes par rapport à la fin septembre 2011 (35 589). Sur ce nombre, 23 423 personnes étaient d'origine suisse (+62), 12 256 d'origine étrangère (+28). La population en séjour était, au 31 octobre 2011, de 2462 (+106). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin octobre 2011, de 38 141 (37 945).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 octobre 2011, la ville de Fribourg comptait 1350 demandeurs d'emploi (+29 par rapport à fin septembre), pour un taux de 7,3% (+0,1%). Est publié ici le chiffre de tous les demandeurs d'emploi (chômeurs reconnus et personnes inscrites à la recherche d'un emploi) de la ville de Fribourg. Pour sa part, le Service public de l'emploi (Canton) recense, à fin octobre 2011, 773 chômeurs reconnus en ville de Fribourg, soit 4,2% (+0,1%) de la population active.

Plus de fluidité, moins de sens uniques?

CONSEIL GÉNÉRAL

Événement rare, ce lundi 17 octobre 2011, dans la vie du parlement local, puisqu'il était appelé à trancher de la validité ou de l'invalidité d'une initiative communale intitulée «Plus de fluidité, moins de sens uniques». Au préalable, M^{me} Y. Peisl-Gaillet (Verts) avait été élue à la Commission des naturalisations, où elle succède à M^{me} E. Gerber.

Validité ou invalidité?

Le 17 janvier 2011, des représentants du parti libéral-radical déposaient auprès de la Commune une initiative populaire intitulée «Plus de fluidité, moins de sens uniques». Rédigée en termes généraux, cette initiative était munie de 3232 signatures valables, alors que 2400 étaient requises.

En vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques, il appartient au Conseil général de statuer sur la validité d'une initiative, avant de se prononcer ensuite sur le fond. Comme le releva le Bureau dans son rapport au plénum, bien qu'il incombe à un organe politique, le contrôle de la validité d'une initiative communale est une question de droit et non une question politique. Pour être valide, une initiative doit respecter cinq exigences (unité de forme, de rang, de matière, conformité au droit supérieur, «exécutabilité» juridique et matérielle). L'initiative ne pose pas de problème d'unité de forme, de rang, ni de matière, tant qu'elle porte sur la circulation routière au sens large et sur aucune autre question.

M. O. Collaud, président du Conseil général, de relever que «la question fondamentale est celle de la conformité du texte avec le droit supérieur et plus particulièrement avec la répartition des compétences entre le Canton et la Commune et entre les organes communaux. En effet, même si la Commune peut être compétente, une initiative communale tendant

à l'adoption d'un règlement de portée générale ne peut être valide que si elle vise une matière qui relève de la compétence du Conseil général. Il s'agit ainsi de déterminer si la matière est du ressort de l'Exécutif ou du Législatif communal. En l'espèce, la Ville a effectivement reçu en 1998 de l'Etat la compétence d'interdire et de restreindre la circulation et le stationnement sur son territoire.

Mais, nous n'avons trouvé aucun article de loi, dira encore M. Collaud, qui donne compétence au Conseil général de statuer en matière de circulation routière. Or, la législation cantonale sur les communes est ainsi faite que c'est le Conseil communal qui exerce toutes les attributions qui ne sont pas déferées à un autre organe.

Aussi, la majorité du Bureau recommanda-t-elle de déclarer invalide l'initiative.

«In dubio, pro populo?»

Rapporteur des membres du Bureau «minorisés» par la seule voix prépondérante du président, M. C. Schenker (DC/VL) de répliquer que «certes la loi sur les communes prévoit une compétence par défaut du Conseil communal lorsqu'un autre organe n'est pas désigné, mais que la même loi institue précisément le droit d'initiative concernant un règlement de portée générale pour les communes ayant un Conseil général. Voilà la disposition que la majorité n'a pas trouvée». De l'avis de la minorité, une autre interprétation viderait de tout ou partie de son sens le droit d'initiative ancré dans la loi. La minorité ne doute pas que le Conseil général dispose de la compétence d'adopter un règlement de portée générale destiné à assurer la fluidité du trafic en ville. Il existe peut-être des doutes quant à la possibilité d'intégrer une partie de

l'initiative dans un règlement de portée générale. Mais en droit suisse, le doute doit profiter au peuple, selon l'adage «in dubio pro populo».

«C'est précisément le sens de cette fameuse phrase que nous sommes appelés à trancher, remarqua M. P.-O. Nobs (PCS). Or, le doute n'existe pas, puisque la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions n'accorde pas de prérogatives dans ces domaines aux législatifs communaux. Toutes les tentatives de modifier cet état de fait se sont heurtées au Grand Conseil à l'opposition des partis de droite et en particulier des radicaux.»

M. R. Weibel (Verts) d'ajouter que depuis des années son parti a discuté et rediscuté, mais en vain, pour voir comment permettre aux citoyens de la ville de se prononcer sur une initiative communale en matière d'aménagement et de circulation. «Depuis des années, nous aimerions que le peuple puisse décider l'aménagement d'écoquartiers pour rendre aux habitants les places urbaines «squattées» illégalement par les véhicules qui y sont parkés.»

«Maintenant que l'on ne vient surtout pas, s'écria M. L. Moschini (PS), nous donner des leçons de démocratie en nous reprochant d'empêcher les citoyens de se prononcer sur l'initiative et même carrément de museler le souverain. Au contraire, c'est faire preuve de responsabilité et de respect pour ces citoyens que d'éviter de soumettre au peuple un objet invalide dès le départ.»

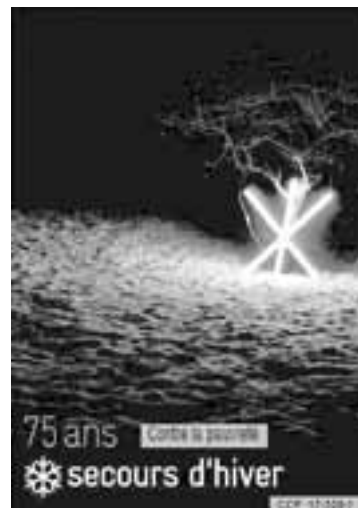
Le son de cloche est tout autre dans les rangs de la droite et du centre. «La seule chose dont nous sommes sûrs, c'est que nous ne savons pas, dira M. P. Wicht (UDC). Nous ne savons pas si l'initiative est valide ou non; les juristes eux-

mêmes ne le savent pas. Le doute doit profiter au peuple.»

Pour M. T. Gachet (DC/VL), ce n'est qu'avec une grande retenue, au terme d'une analyse qui dissipe le moindre doute, que le Conseil général est en droit d'invalider une initiative. «Nous savons ce que signifie cette initiative. Elle a pour nous le goût amer de la poussière qu'a mordue celui qui a porté au nom de tout le Conseil communal la politique remise en cause par cette initiative. Alors, il nous serait facile et confortable de l'invalider.»

Pour le libéral-radical J.-D. Schumacher, «il serait lâche de se réfugier derrière des arguments juridiques, dont l'interprétation ne semble pas faire l'unanimité, et de priver les citoyens de notre ville d'un débat sur la circulation au centre-ville».

Au vote, le Conseil général n'en statua pas moins, par 37 voix contre 33, en faveur de l'invalidation de l'initiative «Plus de fluidité, moins de sens uniques».



Mehr Verkehrsfluss, weniger Einbahnstrassen?

GENERALRAT

Selten hat das Freiburger Stadtparlament wie am Montag, 17. Oktober 2011, über die Gültigkeit oder Ungültigkeit einer Gemeindeinitiative zu entscheiden, die in diesem Fall den Titel «Mehr Verkehrsfluss, weniger Einbahnstrassen» trägt. Zuvor wurde Yolande Peisl-Gaillet (Grüne) als Nachfolgerin von Eva Gerber in die Einbürgerungskommission gewählt.

Gültig oder ungültig?

Am 17. Januar 2011 hatten Mitglieder der Freisinnig-demokratischen Partei bei der Gemeinde eine Volksinitiative mit dem Titel «Mehr Verkehrsfluss, weniger Einbahnstrassen» eingereicht. Der allgemein formulierte Text war mit 3232 gültigen Unterschriften versehen, 2400 wären erforderlich gewesen.

Laut dem Gesetz über die Ausübung der politischen Rechte hat der Generalrat über die Gültigkeit einer Initiative zu befinden, bevor er sich zu deren Inhalt äussert. Wie das Büro in seinem Bericht an das Plenum hervorhebt, ist die Überprüfung der Gültigkeit einer Gemeindeinitiative, auch wenn sie von einem politischen Organ vorzunehmen ist, eine Frage des Rechts und keine politische Frage. Um gültig zu sein, muss eine Initiative fünf Bedingungen erfüllen (Einheit der Form, des Rangs und der Materie, Übereinstimmung mit dem übergeordneten Recht, juristische und materielle «Ausführbarkeit»). Die Initiative verletzt die Einheit der Form, des Rangs und der Materie nicht, solange sie sich auf den Strassenverkehr im weiten Sinn und auf keine andere Frage bezieht.

Wie Generalratspräsident Oliver Collaud erklärt, «stellt sich die grundsätzliche Frage, ob der Text mit dem übergeordneten Recht und insbesondere mit der Verteilung der Zuständigkeiten zwischen Kanton, Gemeinde und Gemeindeorganen übereinstimmt. Selbst wenn die Gemeinde zuständig sein kann,

kann eine Gemeindeinitiative, welche die Verabschiedung eines allgemeinverbindlichen Reglements bezweckt, nur gültig sein, wenn sie eine Materie betrifft, die in die Zuständigkeit des Generalrats fällt. Es geht also um die Abklärung, ob die Materie in die Zuständigkeit der städtischen Exekutive oder Legislative fällt. Im vorliegenden Fall hat der Staat 1998 der Stadt tatsächlich die Zuständigkeit übertragen, den Verkehr und das Parkieren auf ihrem Gebiet zu verbieten oder einzuschränken.

Wir haben jedoch keinen Gesetzesartikel gefunden», so fährt Oliver Collaud fort, «der besagt, der Generalrat sei zuständig, in Sachen Strassenverkehr zu entscheiden.» Gemäss dem kantonalen Gemeindegesetz übt der Gemeinderat alle Befugnisse aus, die keinem anderen Organ zugewiesen sind.

So empfiehlt die Mehrheit des Büros, die Initiative für ungültig zu erklären.

«In dubio pro populo?»

Als Vertreter der Büromitglieder, die durch den Stichentscheid des Präsidenten in die Minderheit versetzt wurden, erwidert Claude Schenker (CVP/GL), dass «das Gemeindegesetz zwar eine Zuständigkeit des Gemeinderats vorsehe, wenn kein anderes Organ bezeichnet worden ist, doch begründe dasselbe Gesetz das Initiativrecht betreffend dein allgemeinverbindliches Reglement für Gemeinden mit Generalrat. Diese Bestimmung habe die Mehrheit nicht gefunden.» Laut Ansicht der Minderheit würde eine andere Interpretation das im Gesetz verankerte Initiativrecht ganz oder teilweise sinnlos machen. Die Minderheit zweifelt nicht daran, dass der Generalrat die Zuständigkeit besitzt, ein allgemeinverbindliches Reglement zur

Sicherstellung des Verkehrsflusses in der Stadt zu verabschieden. Vielleicht gibt es Zweifel, ob man einen Teil der Initiative in ein allgemeinverbindliches Reglement integrieren könne. Doch im Schweizer Recht hat in Zweifelsfragen das Volk Recht, gemäss der Redensart «in dubio pro populo».

«Genau über den Sinn dieses berühmten Satzes haben wir zu befinden», gibt Pierre-Olivier Nobs (CSP) zu bedenken, «es gibt nämlich keinen Zweifel, da das Raumplanungs- und Baugesetz in diesen Bereichen den Gemeindelegislativen keine Vorrechte einräumt. Alle Versuche, diesen Tatbestand zu ändern, stiessen im Grossen Rat auf den Widerstand der Rechtsparteien und insbesondere der Freisinnigen.»

Wie Rainer Weibel (Grüne) anfügt, hat seine Partei seit langem, doch vergeblich, Diskussionen geführt, um zu sehen, wie man den Bürgerinnen und Bürgern der Stadt ermöglichen könne, sich über eine Gemeindeinitiative in Sachen Raumplanung und Verkehr zu äussern. «Seit Jahren wünschen wir, das Schweizer Volk könne über die Einrichtung von Ökoquartieren entscheiden, um den Bewohnern die illegal von parkierten Autos besetzten urbanen Plätze zurückzugeben.»

«Vor allem soll man nun nicht kommen und meinen», doppelt Laurent Moschini (SP) nach, «man müsse uns Lehren in Demokratie erteilen, indem man uns vorwirft, wir würden die Bürger daran hindern, sich über die Initiative zu äussern, und ihnen geradezu einen Maulkorb anlegen. Im Gegenteil, es zeugt von Verantwortung und Respekt vor dem Souverän, wenn man vermeidet, dem Volk eine von Anfang an ungültige Vorlage zu unterbreiten.»

Ganz anders klingt es auf der

Seite der Rechten und der Mitte. «Das Einzige, dessen wir sicher sind, ist, dass wir es nicht wissen», meint Pascal Wicht (SVP). «Wir wissen nicht, ob die Initiative gültig ist oder nicht; selbst die Juristen wissen es nicht. Deshalb: im Zweifel für das Volk.»

Für Thierry Gachet (CVP/GL) ist der Generalrat nur mit grösster Zurückhaltung und nach einer Analyse, die alle Zweifel beseitigt, berechtigt, eine Initiative für ungültig zu erklären. «Wir wissen, was diese Initiative bedeutet. Sie hat für uns den bitteren Geschmack der Niederlage, die jener erlitt, der die durch diese Initiative in Frage gestellte Politik im Namen des ganzen Gemeinderats getragen hat. So wäre es für uns einfach und bequem, die Initiative für ungültig zu erklären.»

Für den Freisinnigen Jean-Daniel Schumacher «wäre es feige, sich hinter juristischen Argumenten zu verstecken, deren Interpretation keine allgemeine Zustimmung findet, und den Bürgern unserer Stadt eine Diskussion über den Verkehr im Stadtzentrum vorzuenthalten.»

Dennoch beschliesst der Generalrat mit 37 gegen 33 Stimmen, die Initiative «Mehr Verkehrsfluss, weniger Einbahnstrassen» für ungültig zu erklären.

1700
BULLETIN D'INFORMATION
DE LA VILLE DE Fribourg
MITTEILUNGSBLATT
GEMEINSCHAFT Fribourg

Rédactrice responsable
Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville

Adresse
1700, Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09

Régie des annonces
Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
Place de la Gare 5
1700 Fribourg
Tél. 026 347 30 06
Fax 026 347 30 19

Impression
Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 22 949 exemplaires



Abfall - INFO - Déchets

Tania Schroeter - seule femme au volant des véhicules de la Voirie

- Tania Schroeter (24 ans) travaille depuis 2010 au service de la Voirie de la Ville de Fribourg en tant que chauffeur polyvalente. Seule femme à y conduire les camions et autres grands véhicules, elle se sent bien dans ce monde masculin.



Tania Schroeter, comment êtes-vous arrivée à ce poste?

- J'ai une formation de boulangère-pâtissière. Ayant travaillé dans une entreprise de transport, j'ai eu l'occasion de passer mon permis poids lourds. Cela m'a amenée à postuler pour un poste de chauffeur polyvalente au service de la Voirie.

Pouvez-vous décrire un peu votre quotidien?

- Mes tâches sont très diversifiées: je suis amenée à travailler comme chauffeur d'un camion-poubelle, pour des transports de matériaux pendant les manifestations ou encore pour des transports sur les chantiers. J'ai été formée sur différents véhicules, de façon à pouvoir aussi remplacer des collègues pendant leur absence.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier?

- J'adore cette polyvalence; on ne tombe pas dans la monotonie. Pendant la période des vacances, par exemple, je peux être amenée à changer de véhicule 3 à 4 fois par jour. J'aime beaucoup aussi le service d'hiver, principalement pour la bonne ambiance qui règne dans notre équipe pendant cette période.

... et le moins?

- La grosse Bertha! (la balayeuse...!)

Comment vous sentez-vous en tant que femme dans ce monde très masculin?

- J'ai tout de suite été bien acceptée. J'ai été agréablement surprise de ne pas entendre plus de remarques «macho».

Souhaiteriez-vous qu'il y ait plus de femmes à la Voirie?

- Non, pas de concurrence! (rires...)

Quel souhait adressez-vous à la population?

- Les gens pourraient être plus respectueux par rapport au travail que la Voirie effectue au quotidien.

Tania Schroeter - einzige Frau am Steuer der Fahrzeuge des Strasseninspektorates

- Tania Schroeter (24 J.) arbeitet seit 2010 im Dienst des Strasseninspektorates der Stadt Freiburg als polyvalente Fahrerin. Als einzige Frau hinter dem Steuer von Lastwagen und anderen grossen Fahrzeugen wurde sie in der Männerwelt gut aufgenommen.

Tania Schroeter, wie sind Sie zu dieser Arbeitsstelle gekommen?

Ich bin ausgebildete Bäcker-Konditorin. Während meiner Anstellung in einer Transportfirma konnte ich den LKW-Führerschein machen. Daraufhin habe ich mich für den Posten als «Polyvalente Fahrerin» bei der Stadt Freiburg beworben.

Wie sieht Ihr Arbeitsalltag aus?

Meine Arbeit ist sehr vielseitig. Ich werde eingesetzt als Fahrerin der Abfallwagen, für Materialtransporte bei Veranstaltungen oder auch auf für Transporte bei den Baustellen. Ich wurde auf den unterschiedlichen Fahrzeugen ausgebildet, so dass ich Kollegen während ihrer Abwesenheit ersetzen kann.

Was gefällt Ihnen an Ihrem Beruf?

Diese Vielseitigkeit gefällt mir – die Arbeit ist nie monoton. So kann ich z. B. während der Ferienabsenzen meiner Kollegen am gleichen Tag auf 3 bis 4 verschiedenen Fahrzeugen fahren. Der Winterdienst gefällt mir auch sehr gut – vor allem wegen der guten «Ambiance», welche wir in unserem Team haben.

...und am wenigsten?

Die dicke Bertha (...ein Wischfahrzeug!)

Wie fühlen Sie sich, als einzige Frau in dieser Männerwelt?

Ich wurde sofort gut aufgenommen und musste mir, zu meinem Erstaunen, nur wenige sogenannte «Machosprüche» anhören.

Wünschen Sie sich, dass mehr Frauen für das Strasseninspektorat arbeiten?

Nein: keine Konkurrenz! (...sie lacht)

Welchen Wunsch richten Sie an die Bevölkerung?

Die Leute sollten die tägliche Arbeit des Strasseninspektorates mehr schätzen.

ATTENTION: Fin de l'abonnement DECHVERT 2011

L'abonnement DECHVERT pour le ramassage des déchets organiques prend fin avec le ramassage du mardi 6 décembre 2011. Pendant l'hiver, le ramassage a lieu seulement sur demande – par téléphone (026 351 75 18) ou internet, jusqu'au lundi à 16 h. L'abonnement peut être renouvelé pour 2012; les détenteurs seront avisés par courrier. L'abonnement 2012 reprend avec le ramassage du mardi 13 mars 2012.

ACHTUNG: Ende des Abonnements DECHVERT 2011

Das Abonnement DECHVERT für die Sammlung von organischen Abfällen endet mit der Sammlung vom Dienstag, dem 6. Dezember 2011. Während des Winters findet die Sammlung nur auf Anfrage statt – per Telefon (026 351 75 18) oder Internet bis am Montag um 16 Uhr. Das Abonnement kann für 2012 erneuert werden – die Halter werden schriftlich dazu informiert.

Das Abonnement 2012 beginnt mit der Sammlung von Dienstag, dem 13. März 2012.

Regard sur une réglementation

LA PROTECTION DE L'ARBRE EN VILLE DE FRIBOURG

Le règlement communal d'urbanisme (RCU), plus particulièrement son chapitre 25, articles 203 à 215, règle, en ville de Fribourg, la protection des arbres non soumis à la législation forestière.

Il a été approuvé en 1989 par le Conseil Communal et en 1991 par le Conseil d'Etat.

Le but de ce règlement est de protéger les arbres et de maintenir leur peuplement sur le territoire de la ville.

Le plan du site (*www.sitecof.ch*) met en évidence les arbres isolés ou groupés, les allées et les haies vives qui doivent être maintenus. Dans les périmètres de protection des arbres, tous les végétaux, dont le diamètre du tronc est égal ou supérieur à 20 cm, mesuré à 1 m au-dessus du sol, sont protégés et sont à maintenir.

En cas de nécessité absolue, telle que maladie d'un arbre ou mesures de sécurité, leur abattage ou leur arrachage ne peut être autorisé qu'à la suite d'une demande préalable adressée au Conseil communal. Il va de soi que ces arbres doivent être remplacés par des jeunes sujets adaptés au lieu.

Sur le territoire restant de la ville, tous les arbres dont le diamètre du tronc est égal ou supérieur à 30 cm, mesuré à 1 m au-dessus du sol, ne peuvent être abattus sans une autorisation préalable du Conseil communal; leur remplacement peut être exigé selon l'arborisation restante de la parcelle.

A l'exception des noyers, les arbres fruitiers sont exemptés de ces dispositions.

L'arbre «public» en ville

La pression sur le végétal est énorme dans nos villes. De multiples projets de constructions, le développement des infrastructures, tels que par exemple la construction du pont de la Poya, ainsi que les accès et raccordements néces-

saires y relatifs, la réaffectation d'anciennes zones industrielles – pour ne nommer que quelques-unes de ces pressions sur les végétaux –, obligent l'abattage d'un grand nombre d'arbres.

Il ne faut surtout pas oublier les accidents de la circulation, les actes de vandalisme, les dégâts dus aux intempéries, l'effet dévastateur du sel de déneigement et, tout simplement, le dépérissement naturel.

Il faut aussi être bien conscient que les arbres urbains ont la vie extrêmement dure et que leur espérance de vie est forcément réduite. Il n'est que de comparer un arbre isolé, en pleine nature, et ses conditions d'existence, par rapport à un arbre situé, par exemple, à la rue de Romont:

- pas de place pour développer ses racines;
- peu de mètres cubes de terre végétale;
- environnement bétonné, asphalté et truffé de conduites souterraines;
- manque permanent d'eau et d'éléments nutritifs;
- chaleur plus élevée dans les villes;
- pollution et poussière;
- espace manquant pour que les couronnes puissent se développer sans devoir être taillées régulièrement...

Néanmoins, le service des Parcs et Promenades met tout en œuvre pour maintenir une arborisation au centre-ville. Comme l'exige le règlement, un arbre abattu est, dans la majeure partie des cas, aussitôt remplacé par un jeune arbre semblable. Certains projets d'urbanisme, de construction, ainsi que des problèmes en sous-sol, peuvent contraindre à ralentir le remplacement des arbres en en différant la plantation jusqu'au moment où les assainissements auront été exécutés. Par ailleurs, dans les parcs et jardins



[© AVF/PD]

de la ville, tous les arbres isolés qui devraient être abattus sont remplacés directement sur le site.

L'arbre dans les quartiers d'habitations

Dans les jardins privés et autour des immeubles locatifs, ce sont souvent des problèmes de végétaux qui ont un trop fort développement pour la grandeur de la parcelle, des arbres plantés trop près des façades, des litiges avec les voisins et des raisons sanitaires qui nécessitent un abattage.

Une vision locale avec le requérant permet de vérifier si la demande est justifiée ou non et de conseiller la gérance ou le propriétaire sur la marche à suivre, ainsi que sur les soins possibles pour préserver l'arbre. Si l'abattage de l'arbre est nécessaire, un remplacement adapté au lieu est exigé. Parmi les raisons évoquées qui sont difficilement acceptées, on peut citer le ramassage des feuilles en automne, l'obstruction des chenaux des toits, une visibilité masquée, une ombre portée, etc.

Un point du règlement assimile un élagage important à un abat-

tage, en ce qui concerne l'obligation d'une demande d'autorisation préalable. Une taille appropriée est tolérée. Par contre, la taille de branches dépassant 8 à 10 cm de diamètre au maximum est à éviter. La plupart des végétaux ne peuvent pas cicatrifier des plaies plus grandes, ce qui favorise la naissance de foyers de pourriture, compromettant la stabilité et la longévité de l'arbre ainsi mutilé.

En résumé, on peut dire qu'en ville de Fribourg l'abattage d'un arbre, ou la coupe de parties essentielles de ce dernier, est soumis à une autorisation délivrée par le Conseil communal; tout arbre abattu doit être remplacé à proximité.

Marche à suivre

Une demande d'abattage doit mentionner:

- l'adresse du propriétaire
- la gérance ou la personne de contact
- l'adresse et l'emplacement de l'arbre
- l'essence et le diamètre du tronc mesuré à 1 m au-dessus du sol
- la description détaillée des raisons de l'abattage
- des photos de la situation et de l'arbre en question
- la proposition de remplacement (genre et espèce de l'arbre choisi)
- la signature du propriétaire.

La demande est à adresser au service des Parcs et Promenades, M. Thierry Wieland, allée du Cimetière 3, 1700 Fribourg. Une vision locale sera ensuite organisée dans les plus brefs délais.

Pour de plus amples informations:

M. Thierry Wieland, chef jardinier de la Ville de Fribourg, 026 323 10 71. Thierry.Wieland@ville-fr.ch

C'est l'heure de son inauguration

«EQUILIBRE» - SON ASPECT ARCHITECTURAL

La salle de spectacle «Equilibre» sera inaugurée le 19 décembre prochain. A quelques semaines de l'ouverture au grand public, il est donc particulièrement indiqué de faire le point de la situation, aux niveaux architectural et urbain.

Les échafaudages ont enfin été déposés; ils ont laissé place à la silhouette définitive d'«Equilibre», à sa texture, rugueuse et minérale sur les côtés, plus fine, plus domestique et lumineuse, sur ses façades d'entrée. Le jeu des contrastes et des couleurs se dévoile désormais.

Au regard de tous, accessible par tous, «Equilibre» s'adapte et s'inscrit dans le contexte urbain par sa conception audacieuse, en équilibre sur un pied, libérant ainsi de la place en dessous. Le nouvel édifice public se profile déjà comme le symbole de la ville contemporaine de Fribourg et de son agglomération. Se jouant des lois de la gravité, le bâtiment est construit comme un pont, avec le recours à une technologie pratiquée pour les ouvrages d'art: les câbles de précontrainte.

Le bâtiment offre un espace convivial au niveau de la rue. En effet, les deux porte-à-faux (on peut définir un porte-à-faux comme la partie supérieure d'un bâtiment, elle-même au-dessus du vide par rapport à sa base) génèrent deux espaces publics très contrastés: d'une part, l'esplanade couverte donnant sur le parc des Grand-Places et sur le paysage et, d'autre part un espace de parvis, protégé en partie, ouvert sur la place Jean-Tinguely et sur la ville. On peut y imaginer des animations, telles celles de l'Espace Beaubourg à Paris où, à l'entour de ce monument si décrié à l'époque, mais devenu aujourd'hui emblématique, une vie urbaine s'est développée. Ces deux espaces extérieurs, mais à l'abri, sont en tout cas une opportunité pour une série d'événements, d'animations, de fêtes et de spectacles.



Nouveau pôle culturel, au centre de la cité, «Equilibre» n'est pas une construction neutre, sa présence va transformer le lieu! Lors du spectacle de «Da motus», organisé à l'occasion du lancement du blog des Grand-Places, on a écarté les palissades de chantier et libéré l'espace. La foule a pu se rassembler à l'abri des porte-à-faux, autour des danseurs, aux portes de la salle. L'émotion était présente, la magie du lieu a fonctionné!

A voir sur la vidéo disponible sur le site des Grand-Places: www.grand-places.ch/accès (blog «événement»).

Rejoignez les quelque 400 propriétaires virtuels!

La «vente» des fauteuils se poursuivra jusqu'à Pâques 2012. La soirée des donateurs, quant à elle, aura lieu au début de la saison 2012-2013.

Informations et inscriptions sur: www.coriolis-fr.com (678 fauteuils).

678

fauteuils cherchent des propriétaires

Je, soussigné(e), souhaite acquérir virtuellement fauteuil(s) pour un montant de Fr. 700.-/pièce pour soutenir la construction du Théâtre EQUILIBRE à Fribourg.

Madame Monsieur Entreprise

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

NPA, LIEU _____

TELEPHONE _____

ADRESSE COURRIEL _____

Par l'achat d'un ou de plusieurs fauteuils du Théâtre EQUILIBRE, le donateur se voit offrir la possibilité de faire figurer son nom sur le mur des donateurs. En revanche, l'acquisition d'un ou de plusieurs fauteuils ne procure aucun droit de propriété juridique sur aucun fauteuil dudit théâtre.

Je souhaite que mon nom figure sur le «mur des donateurs» du Théâtre EQUILIBRE

Je ne souhaite pas que mon nom figure sur le «mur des donateurs»

LIEU ET DATE _____

SIGNATURE _____

TROIS salles, DEUX théâtres, UN seul abonnement!

54 SPECTACLES: UNE PROGRAMMATION UNIQUE

Le Théâtre «Equilibre» ouvrira ses portes dans quelques jours, tandis que, de son côté, «Nuithonie» attend fébrilement l'inauguration de son «grand» frère en vivant pleinement sa septième saison.

17 pièces de théâtre, 12 spectacles de danse, 12 productions pour jeune public, 3 soirées chargées d'humour, 7 perles musicales, du nouveau cirque et un opéra donneront une saveur éclectique à cette nouvelle saison: une programmation unique, gérée par la même Fondation.

«Nuithonie» hébergera 5 créations fribourgeoises: *Amours chagrines*, par le Théâtre de l'Ecrou; *L'histoire de l'Oie*, du Magnifique Théâtre; *RE*, nouvelle création de la 2b company; *Le Chemin des passes dangereuses*, de La Compagnie Claire; et *Oust...*, des Ananasses Vertes. En décembre, l'époustouflant *Cendrillon*, interprété par le Ballet du Grand Théâtre de Genève, sera offert à la population dans le cadre de l'inauguration d'«Equilibre». Et c'est aussi en famille, du 27 au 30 décembre, que le public aura l'occasion de découvrir la nouvelle salle en assistant à la virevoltante reprise des *Bijoux de la Castafiore*, mis en scène par Dominique Catton et Christiane Suter.

«Equilibre», un nouvel écrin pour accueillir de prestigieux spectacles de danse et des exclusivités suisses: Decouflé et son fascinant,

inéarrable *Octopus*; le Ballet de l'Opéra National Tchaïkovski de Perm et son éblouissant *Lac des cygnes*; *Les Ballets Jazz de Montréal*; la renommée compagnie canadienne *La La La Human Steps...*

«Equilibre», un lieu de prédilection ... pour le théâtre et ses classiques, de Feydeau à Gogol, pour l'accueil d'institutions telle la Comédie-Française; pour la musique, avec *La Camerata Bern* et *Katia & Marielle Labèque*, ainsi qu'un concert exceptionnel de *La Concordia* et *La Landwehr*, réunies pour



Madame Butterfly, Opéra de Fribourg, du 26 janvier au 7 février.



Jean-François Balmer dans Henri IV, le 28 février.



Les King's Singers, le 28 avril.

la première fois; le récital d'*Elisabeth Leonskaja*, pianiste de renommée mondiale, le talentueux artiste fribourgeois *Thierry Lang* et *L'Accroche-Chœur*, avec la création *Colors of time*, ainsi que l'opéra *Don Carlo*. Et dans un autre registre, les fameux *King's Singers*!

«Equilibre», c'est aussi une grande place accordée aux partenaires et institutions fribourgeoises. Ainsi, l'Opéra de Fribourg y présentera en février 2012 sa nouvelle création, *Madame Butterfly*; la Société des Concerts y programmera, quant à elle, quatre concerts

entre avril et juin; et le Theater in Freiburg proposera à son fidèle public *Die Dreigroschenoper*, de Bertolt Brecht et Kurt Weill.

A toutes et à tous, une excellente saison 2011/2012, en espérant de tout cœur que chacune et chacun, petits et grands, s'enthousiasmeront pour ce nouveau Théâtre, qui place le canton de Fribourg au cœur de la scène helvétique.

www.equilibre-nuithonie.ch

Thierry Loup
Directeur d'«Equilibre»
et «Nuithonie»

Un service sympa pour les habitants

CABAMOBIL

Voilà bientôt deux mois que le service de livraison à domicile CABAMOBIL est en activité. Et il fonctionne déjà selon les attentes. Après cet encourageant départ, le moment est peut-être venu de rappeler son fonctionnement et d'émettre quelques suggestions pratiques.

Relevons d'abord à nouveau que le service est géré par les commerçants de Manor, de Fribourg-Centre, ainsi que de La Galerie, et qu'il est ouvert aux clients de tous les commerces de la ville, pour autant qu'ils habitent la commune de Fribourg.

Ensuite, ce service est destiné à des personnes qui font leurs courses au centre-ville et qui s'adressent au guichet prévu pour se faire livrer leur(s) cabas à domicile plus tard dans la journée. Le guichet se trouve dans la galerie marchande entre le magasin Swisscom et Manor. Il est ouvert le lundi, le mercredi et le samedi.

Enfin, ce service est payant à raison de Fr. 5.- pour deux cabas. Actuellement, les commerçants mettent en place une promotion pour les fêtes de fin d'année: pour toute livraison payée, une autre sera offerte.

Ainsi donc, CABAMOBIL ne doit pas être confondu avec d'autres services de livraison plus connus. Il s'agit d'un service local pour les habitants de la ville de Fribourg. Il se concrétise par l'engagement de personnes cherchant à se réinsérer dans le domaine du travail, ainsi que par leur encadrement par les commerçants concernés.

Quelques exemples d'utilisation de CABAMOBIL

- *Lundi, un habitant travaillant au centre-ville va faire ses courses de la semaine, durant sa pause de midi, dans les commerces du centre-ville. Au guichet CABAMOBIL, il demande de se faire livrer ses achats dès sa rentrée du travail.*

- *Mercredi, une personne âgée va faire ses courses le matin et les achemine au guichet CABAMOBIL avec un caddie. Elle demande de se les faire livrer avant midi. Elle a ainsi le temps de boire un café avec ses amis.*

- *Samedi, beau temps, un couple habitant la ville va faire ses courses à pied. Au guichet CABAMOBIL, il demande de les livrer en début d'après-midi. Il lui est ainsi loisible de prendre l'apéro avec des amis, voire de se restaurer tranquillement en ville.*

Comme le pensent déjà certains habitués de CABAMOBIL, l'essayer c'est l'adopter! N'hésitez pas et tentez l'expérience!



Au Musée d'art et d'histoire

Découverte du mardi

«L'hiver jouit de tout, bienheureuse vieillesse!»

Portrait de Marie-Marguerite de Praroman, 1745, par Meinrad Keller

En 1745, Meinrad Keller peint un tableau étonnant à plusieurs titres. Tout d'abord, il s'agit d'un extraordinaire témoignage du grand âge féminin, puisque Marguerite de Praroman pose pour le peintre, souriante, alors qu'elle est âgée de 75 ans. Outre l'âge du modèle, la toile frappe par une mise en scène subtile et riche en significations. L'apparence respectable de «Melle de Praroman» mêle, en effet, le faste et le religieux. Élégamment vêtue, parée de bijoux, elle se définit par les nombreux attributs qui l'entourent: crucifix, missel, montre et, surtout, un cœur rouge enflammé qu'elle tient contre son buste et qui symbolise la dévotion au Sacré-Cœur.

«Peu touchée de tous les avantages que sa naissance lui promet dans le monde, elle y préféra sa dévotion.» C'est ainsi que les sœurs de la Visitation évoquent, dans l'*Historique de la vie de la communauté de 1726 à 1751*, celle qui vécut parmi elles de 1743 à 1748 comme «bienfaitrice séculière». Le portrait représente donc une femme du monde, qui choisit délibérément de s'en défaire pour vivre une «retraite» pieuse et éclairée, un choix de vie surprenant, jusque-là plutôt réservé aux hommes.

Cette œuvre sera présentée par Caroline Schuster Cordone, directrice adjointe, le **mardi 13 décembre 2011, à 18 h 30**, au Musée d'art et d'histoire Fribourg, dans la série «Découverte du mardi» (entrée libre).

**Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg
Tél. 026 305 51 40, www.fr.ch/mahf**



Portrait de Marie-Marguerite de Praroman, 1745, par Meinrad Keller. Huile sur toile.

[© MAHF n° inv. 2009-134 / Photo Primula Bosshard]

Vignette-habitant

EXTENSION DANS LE QUARTIER DE GAMBACH

Présentée au comité du quartier et à sa commission juridique lors de sa séance du 30 mai dernier, une extension de la vignette-habitant sera introduite, dans le courant du mois de décembre 2011, dans l'ensemble du quartier de Gambach. Cette mesure a pour but de favoriser les habitants et les visiteurs du quartier, tout en dissuadant le parcage «longue durée» des pendulaires.

Le stationnement sera alors réglementé à l'aide de parcomètres sur l'ensemble des places de parc des zones à durée illimitée situées dans le périmètre de la zone vignette-habitant «B».

Pour les automobilistes ne disposant pas de la vignette, la durée maximale de parcage sera limitée à 3 heures sur l'ensemble du quartier. Les automobilistes stationnant dans les zones payantes se conformeront aux instructions figurant sur les parcomètres. La réglementation du stationnement est valable les jours ouvrables (du lundi au samedi compris) de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30. Les détenteurs de la vignette-habitant seront, bien sûr, autorisés à stationner leur véhicule au-delà du temps réglementaire.

Conditions d'octroi de la vignette

Peuvent bénéficier de cette facilité de parcage:

Les habitants

- qui sont domiciliés, au sens de l'article 23 du Code civil suisse, dans le secteur B – GAMBACH;
- qui n'ont pas la possibilité de parquer leur véhicule sur fond privé;
- qui ont leur véhicule immatriculé en ville.

Les entreprises

- qui se situent à l'intérieur du périmètre du secteur B – GAMBACH;

- qui n'ont pas la possibilité de parquer leur véhicule sur fond privé;
- dont l'usage permanent d'un véhicule professionnel permanent est justifié;
- qui ont leur véhicule immatriculé en ville.

La vignette est délivrée au prix de Fr. 396.-/an. Les habitants et les entreprises qui bénéficieront d'une vignette de stationnement devront la présenter bien visiblement derrière leur pare-brise.

Obtention du formulaire de demande

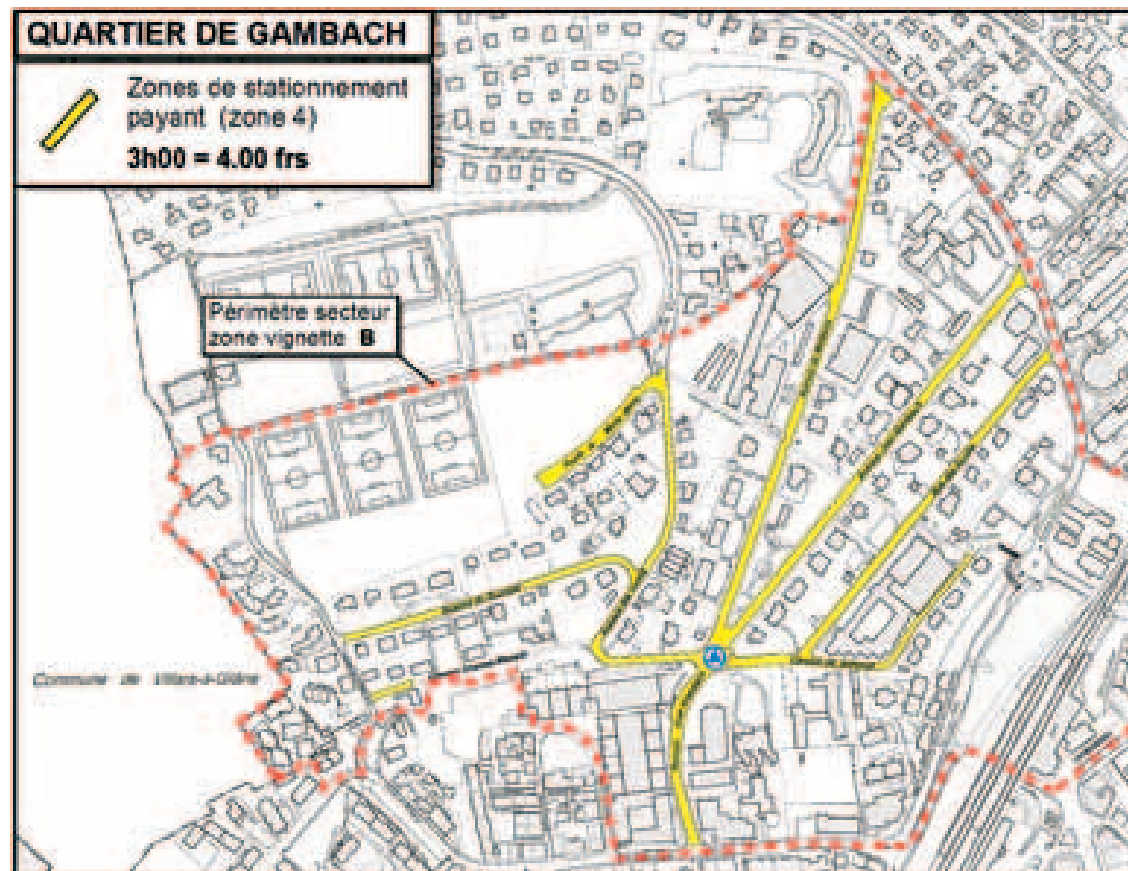
Les habitants et les commerçants qui le souhaitent peuvent

remplir un formulaire de demande, qu'ils peuvent se procurer sur internet (http://www.ville-fribourg.ch/vfr/files/pdf28/demande_vignette_open.pdf), ainsi qu'à l'adresse suivante:

Police locale, contrôle du stationnement, Grand-Rue 37, (rez-de-chaussée).

Pour faciliter le travail administratif et pour s'éviter des inconvénients, il est recommandé aux personnes intéressées de renvoyer rapidement le formulaire.

Dès la pose de la signalisation et des parcomètres, la Direction de la police locale invite les automobilistes à s'y conformer.



Avec de nombreuses nouvelles animations

LA SAINT-NICOLAS INNOVE!

La Saint-Nicolas - l'un des événements phares de Fribourg - sera étoffée cette année de nombreuses nouvelles animations pour que la fête soit encore plus belle. La place du Collège Saint-Michel et la place du Marché-aux-Poissons accueillent des activités spécialement pour les enfants, mais aussi pour les anciens collégiens. 26 groupes choraux (800 chanteurs) se relayeront toute la journée dans les églises du Collège Saint-Michel et des Cordeliers pour amener une touche musicale à l'événement. Un parcours ludique, conçu par Hubert Audriaz et Nicolas Ruffieux, fera le lien entre ces deux emplacements.

Le Collège Saint-Michel est le berceau du traditionnel cortège de la Saint-Nicolas. Désirant étendre cette fête à l'ensemble de la journée qui, pour beaucoup, ne commence que vers 16 h, le Collège organise pour l'édition 2011 - en

collaboration avec L'Accroche-Chœur ensemble vocal Fribourg - de nombreuses nouvelles animations.

Cortège de la Saint-Nicolas - Le cortège reste identique aux éditions précédentes. Il partira à 17 h du Collège Saint-Michel pour rejoindre le parvis de la cathédrale Saint-Nicolas, en passant par la rue de Romont. Comme chaque année, une carte postale a été sélectionnée parmi les classes de 3^e du Collège; elle est l'œuvre de Vincent Loup.

Places du Collège Saint-Michel et du Marché-aux-Poissons - Les enfants seront à l'honneur sur ces deux places avec de nombreuses activités tout spécialement prévues pour eux: grimage, contes en français et en allemand, fabrication de lanternes magiques, projections de films sur Saint-Nicolas, tours à dos d'âne. Les anciens du Collège ne sont pas oubliés grâce à un grand igloo qui sera leur lieu de rencontre privilégié, autour des anciens «Saints Nicolas». Pour se restaurer, une soupe de chalet bio sera préparée, par un armailli, dans son vrai chaudron et cuite sur le feu; les

classes tiendront des stands pour soutenir leurs voyages d'études. Le marché traditionnel de la Grenette sera étendu jusque sur la place du Marché-aux-Poissons.

Parcours ludique de la Saint-Nicolas - Pour relier ces deux lieux, un parcours ludique a été imaginé par Hubert Audriaz et Nicolas Ruffieux. Les familles s'amuseront en découvrant un endroit bucolique, peut-être oublié par les Fribourgeois; le parcours se veut «accrocheur», particulièrement pour les enfants des écoles primaires. Au fur et à mesure du parcours, les participants découvriront une œuvre de Frédéric Aeby spécialement réalisée pour cette Saint-Nicolas. Elle se veut la première d'une série qui constituera à terme un patrimoine important. Le sculpteur YAQA a également joué le jeu en créant un poisson diabolique mangeur de boules d'or, qui trouvera refuge dans la fontaine du Marché-aux-Poissons.

Les Rendez-vous musicaux de la Saint-Nicolas - 26 chœurs (quelque 800 chanteurs) se relayeront, dès le matin à 10 h, dans les

églises du Collège Saint-Michel et des Cordeliers pour entonner des chants traditionnels de circonstance. La variété des groupes provenant des quatre coins du canton (chœurs mixtes, d'enfants, formations restreintes, octuors, quatuors) permettra de belles découvertes. L'entrée aux concerts est libre.

Le bénéfice qui ressortira de la manifestation sera redistribué à des œuvres de bienfaisance en faveur des enfants défavorisés.



[© AVF/PD]

Remplacement du télésiège et «Big Air Bag»

La Berra, une station des Préalpes fribourgeoises en mouvement!

La Berra se présente les 24, 25 et 26 novembre prochains sur la place Georges-Python, au centre-ville de Fribourg.



A la Berra, un «Big Air Bag» va amorcir vos sauts à skis ou à snowboard dès cet hiver et l'été prochain; le chantier pour la construction d'un nouveau télésiège a débuté, pour offrir de nouvelles infrastructures en hiver 2012.

Venez nombreux à la place Georges-Python pour tester le «Big Air Bag» et vous informer sur les nouvelles installations à venir. (Avec le Chalet à fondues)

Horaire:

jeudi 24 et vendredi 25 novembre, de 11 h à 20 h;
samedi 26 novembre, de 11 h à 17 h.

LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX DE LA ST-NICOLAS

FRIBOURG
SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2011

PROGRAMME

ÉGLISE DES CORDELIERS

Chœur mixte pontifical de Valerienne-Opus	10h00
Les Zéphyr	10h30
La Fête des Vents Ensemble vocal Romano	11h00
Chœur mixte de Barmen-Villabroy	11h30
Ensemble vocal	12h00
Chœur mixte de Bulle	12h30
Ensemble vocal d'Éry-lez-Genève-Pass	13h00
Chœur mixte de la paroisse Saint-Jean	13h30
Ensemble vocal La Gantelle	14h00
Mélodie de Fribourg	14h30
Vocalise	15h00
La Villanelle Ensemble vocal de Messigny-Grenat	15h30
Chœur de May Ensemble vocal	16h00
Chœur d'Évian Les Anchoises	16h30



ÉGLISE DU COLLÈGE ST-MICHEL

Chœur mixte de Saint-Aubin Dully-Porcelles	10h30
Chœur mixte Saint-Jules de Maron	11h00
Polychœur	11h30
Quatuor Dohis	12h00
Chœur Saint-Michel	12h30
Chœur de jeunes ZéZé	13h00
Chœur mixte "Le Drape" Maron	13h30
L'Accroche-Chœur ensemble vocal Fribourg	14h00
Le Quatuor	14h30
Chœur Uptown	15h00
Antenne ensemble vocal	15h30
Chœur ensemble vocal	16h00

«Peintres et sculpteurs à Fribourg: de Marcello à Yoki»(2)

MARCELLO, NÉE ADÈLE D'AFFRY

«A vous l'avenir, à vous la gloire»: voici comment le célèbre sculpteur Jean-Baptiste Carpeaux encourage son amie Marcello, née Adèle d'Affry, duchesse, artiste et femme du monde, qui à l'aube de ses vingt ans débute sa carrière artistique à Paris.

Née en 1836, Adèle d'Affry bénéficie d'une éducation classique entre Givisiez, Nice et l'Italie, dans une ambiance féminine (entourée de sa sœur Cécile et de sa mère), puisque son père Louis décède alors qu'elle n'a que cinq ans. En 1856, sa vie prend un tournant prometteur: elle épouse le duc italien Carlo de Castiglione Colonna. Malheureusement, le conte de fées tourne au cauchemar lorsque Carlo Colonna contracte une fièvre typhoïde qui l'emporte quelques mois seulement après leur union.

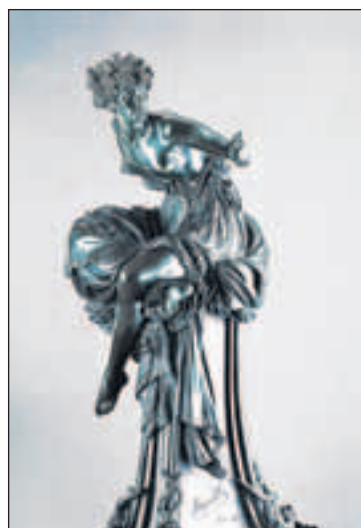
Adèle devient donc veuve à vingt ans. Après une pénible affaire de succession, elle décide de donner un nouvel élan à sa vie en construisant sa carrière d'artiste à Paris dès 1858, elle qui, dans sa jeunesse, avait déjà pratiqué le dessin et la sculpture. A Paris, elle dessine, modèle, sculpte et copie les grands maîtres au Louvre. Elle fait la connaissance des créateurs de son temps (entre autres Carpeaux, Delacroix, Courbet, Morisot et Manet). Dès ses débuts, elle est tiraillée entre une vie de représentation officielle, digne de ses origines, et un travail artistique en solitaire, à l'atelier. Son rang lui permet d'être invitée à la cour de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, mais aussi à d'autres salons et rencontres festives.

En 1863, année de ses débuts aux Salons parisiens, elle choisit de signer ses œuvres «Marcello», un pseudonyme qui dissimule son sexe et son rang. Elle espère trouver ainsi une véritable intégration artistique, au même titre que les autres créateurs. Le choix du nom

s'explique par son goût pour la musique, puisqu'elle l'emprunte au compositeur vénitien Benedetto Marcello (1686–1739).

Sa vie parisienne est ponctuée de retours réguliers à Givisiez, auprès de sa mère. Vers 1868, elle décide d'un commun accord avec cette dernière d'agrandir de deux ailes le château familial. Dans l'une d'elle se trouve, aujourd'hui encore, son atelier décoré avec raffinement de ses œuvres, de ses meubles et de sa collection particulière.

Après un début prometteur à Paris en 1863 et des participations successives aux Salons, Marcello passe l'année 1869 à Rome. Ce séjour fécond est ponctué de rencontres et d'impulsions artistiques nouvelles. Les années 1870 sont marquées par des ennuis de santé. En effet, la tuberculose l'affaiblit de plus en plus et la contraint de modérer son ardeur au travail, notamment en sculpture. Ses derniers mois, Marcello les passe dans la baie de Naples qu'elle choisit pour la douceur du climat et dans l'espoir d'une amélioration de son état de santé. Malheureusement, ses



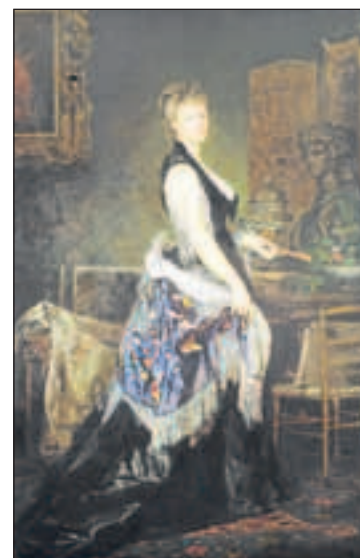
Marcello (Adèle d'Affry),
La Pythie, vers 1880.

[© MAHF / Photo: Primula Bosshard]

espoirs sont vains et elle décède le 16 juillet 1879, âgée de 43 ans.

La Galerie Marcello du MAHF montre, en permanence, un choix de sculptures et de peintures de l'artiste ainsi que des extraits de sa collection privée consacrée aux peintres qu'elle admirait (Courbet, Delacroix, Régnaut...)¹. L'une des sculptures est *La Pythie*, réalisée en 1869 pour l'Opéra Garnier de Paris. Il s'agit d'une réplique réduite exécutée selon les volontés testamentaires de Marcello, qui désire voir figurer l'œuvre parmi ses legs au canton de Fribourg. On reconnaît la Pythie ou prêtresse du sanctuaire d'Apollon à Delphes. Installée sur un trépied au-dessus d'un antre, elle en respire les vapeurs qui lui permettent de bénéficier de visions prophétiques. C'est une figure féminine extraordinairement animée qui prend possession de l'espace par le regard, les contorsions de son corps et ses gestes expressifs et ardents. *La Pythie* est aussi intéressante par sa réalisation. L'artiste utilise, en effet, son propre corps pour certaines parties anatomiques de l'œuvre. Voici un extrait d'une lettre à sa mère: «J'écris ce matin avec la patte fatiguée, car je viens de subir un moulage des bras et du dos pour ma statue dont les parties dorsales, les épaules vœux-je dire, sont tout em-pêtrées par l'armature, ce qui rend le travail d'art là-dessus impossible en ce moment. [...] c'était un beau dévouement maternel, car l'affaire n'a rien d'agréable. J'ai aussi fait mouler le pied, et un peu de jambe pour étudier à défaut des modèles qui s'envolent tous à la montagne. Et puis vous m'avez assez bien bâtie, il faut en profiter tant qu'il en est temps. Je travaille beaucoup, et la statue sera bientôt prête, je l'espère.»

Outre la Galerie consacrée à l'artiste au musée, il existe d'autres



Edouard Blanchard, *Portrait de Marcello, duchesse de Castiglione Colonna*, 1877.

[© MAHF / Photo: Primula Bosshard]

manières de découvrir l'œuvre de Marcello. Le MAHF et la Fondation Marcello organisent chaque année une «Journée Marcello» (en 2012, ce sera le 1^{er} septembre) avec des visites guidées de la Galerie du MAHF et de l'atelier du Château de Givisiez (sur inscription préalable au MAHF). De même, le MAHF prépare, avec d'autres musées en Suisse et en France, une grande rétrospective de l'artiste (en 2014-15) à la lumière des découvertes et impulsions nouvelles de l'histoire de l'art.

Caroline Schuster Cordone

¹ Pour plus d'informations, voir: les *Fiches du MAHF* d'A. Petrovski, consacrées à différentes œuvres de Marcello; H. Bessis, *Marcello sculpteur*, Fribourg, MAHF 1980; *Marcello (1836–1879): Adèle d'Affry, duchesse de Castiglione Colonna*, catalogue d'expo MAHF 1980; C. Pierre «*Genius has no sex*»: *the sculpture of Marcello (1836–1879)*, Gollion 2010.

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Bibliothèque et école, un partenariat dynamique et efficace!

Le saviez-vous? La Bibliothèque de la Ville accueille régulièrement les classes enfantines, primaires et spécialisées de la ville. Soucieuse de promouvoir la lecture, elle propose aux enseignants et à leurs élèves des activités autour du livre: visite découverte et thématique, ateliers de lecture, petits jeux autour des livres, heure du conte... Autant d'activités qui permettent aux enfants d'aimer la lecture et de se familiariser avec l'environnement d'une bibliothèque.

En novembre et décembre, la Bibliothèque propose à toutes les classes l'activité *Lire pour...* Six ateliers pour des actes de lecture variée: lire pour se distraire, pour jouer, pour créer, pour rire, pour voyager, pour apprendre.

Dès janvier 2012, la Bibliothèque invite les classes de la ville à un voyage-lecture intitulé *Récréatiles*. Lancée en France par Véronique-Marie Lombard, bibliothécaire passionnée, cette animation est proposée pour la 3^e année consécutive. Jusque-là adressée uniquement aux élèves de 3-4P, l'offre s'étend cette année à tous les degrés. Le voyage-lecture est un véritable partenariat entre école et bibliothèque. Il se déroule en quatre phases, où chaque acteur a un rôle bien défini. La bibliothèque fonctionne comme une agence qui invite les enfants au voyage.

Choix des livres. La Bibliothèque choisit les livres comme autant de destinations: une douzaine d'ouvrages (albums, romans...) autour d'un thème commun, cette année les jeux, les fêtes, la musique et le sport.

Promotion des livres. Telle une dégustation ou une promotion, les bibliothécaires présentent les livres de façon ludique et imagée, afin de susciter chez les enfants l'envie de partir à la découverte, de voyager par les livres. Les enfants repartent en classe avec les livres présentés. Le voyage-lecture commence.

Accompagnement de la lecture. Au cours du cheminement de lecture, les enseignants et les élèves voyagent dans les livres. Ils lisent en classe et à la maison, organisent des escales qui permettent de mettre en évidence la richesse, la beauté et la compréhension des ouvrages. Le but est d'enraciner la lecture dans la vie de la classe.

Partage de lecture. Après quelques semaines de découverte et pour clore le voyage, les enfants élisent le livre préféré de la classe. Ils préparent une présentation de ce livre par journal de bord illustré, pièce de théâtre, exposition de dessins ou toute activité de leur choix qu'ils proposent aux élèves de leur école, aux parents, aux animatrices de la bibliothèque. En mettant en scène leur livre préféré, les voyageurs deviennent alors des parleurs de livres.

Lire ou faire lire, un partenariat école et bibliothèque qui prend tout son sens!



Exposition à voir jusqu'au 30 décembre: *Aqui en Cuba*. Connaissant relativement bien ce pays, Vladan Popovic et José Collaud font partager quelques émotions à travers un choix de photographies prises au hasard de pérégrinations dans toute l'île: hors des sentiers touristiques, les facettes de la réalité quotidienne de Cuba, décalé dans le temps et chaleureux.

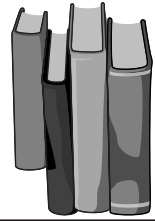
Consultez le catalogue en ligne de la Bibliothèque:
www.bibliothequefribourg.ch

Bibliothèque de la Ville de Fribourg
Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:
Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Was lesen? Spannung pur für kalte Wintertage bietet die Bibliothek mit neuen Krimis:

Hakan Nesser: *Die Einsamen*

Eine unbeschwerte Sommerreise in den siebziger Jahren. So fängt alles an. Drei Paare aus Uppsala, miteinander befreundet und jung, planen eine Busreise von Schweden durch die Ostblockländer bis ans Schwarze Meer. Aber was so lustig beginnt, endet im Desaster. Die Wege der Sechs trennen sich nach diesem Urlaub und kreuzen sich ein Menschenalter später erneut unter schrecklichen Umständen. Ein spannender Fall für Inspektor Barotti.

Massimo Marcotullio: *Das Blut des Skorpions*

Rom, eine klare Nacht im Mai des Jahres 1666. Am Himmel zeigt sich das Bild des Skorpions, als Pater Athanasius Kircher vom Dach des Collegium Romanum die Sterne betrachtet. Kurz darauf erhält er Kunde vom Mord an einem Ordensbruder, den man enthauptet in der Kirche Santa Maria Maggiore aufgefunden hat. Ein Bernsteinamulett, das offenbar der Mörder am Tatort verloren hat, lässt dem Pater das Blut in den Adern gefrieren. Denn dieses Amulett ist ihm vor Jahren schon einmal begegnet: Es gehört dem Skorpion, einem Mann, der einst mit einer grauenvollen Serie von Morden an Jesuitenpatern für Angst und Schrecken sorgte.

Tess Gerritsen: *Leichenraub*

Julia Hamill ist schockiert. Die menschlichen Gebeine, die sie im Garten gefunden hat, stammen von einer jungen Frau. Eine pathologische Untersuchung ergibt, dass sie vor zweihundert Jahren ermordet wurde. Wer ist die Tote, wer hat sie heimlich verscharrt? Julius Neugier führt sie in die Vergangenheit Bostons, zur medizinischen Fakultät der Universität und zu dem Medizinstudenten Norris Marshall, der hofft, einen gefährlichen Frauenmörder zu stellen, dabei aber seine einzige Zeugin in höchste Gefahr bringt. Die ehemalige Gerichtsmedizinerin Tess Gerritsen hat einmal mehr einen fesselnden Krimi geschrieben, der raffiniert psychologische Elemente mit medizinischer Detailgenauigkeit verknüpft.

Nele Neuhaus: *Tiefe Wunden*

Der 92-jährige Holocaust-Überlebende Goldberg wird in seinem Haus mit einem Genickschuss getötet. Bei

der Obduktion macht der Arzt eine seltsame Entdeckung: Goldbergs Arm trägt die Reste einer Blutgruppentätowierung, wie sie bei Angehörigen der SS üblich war. Dann geschehen zwei weitere Morde, die Hinrichtungen gleichen. Welches Geheimnis verband die Opfer miteinander? Die Ermittlungen des deutschen Kommissars Bodenstein und seiner Kollegin Kirchhoff führen weit in die Vergangenheit: nach Ostpreussen im Januar 1945...

Jörg Kastner: *Tulpen des Bösen*

Amsterdam 1671. Spekulationen mit Tulpenzwiebeln kosteten nicht wenigen Bürgern die Existenz. Und noch immer treffen sich Mitglieder eines exklusiven Clubs: «Verehrer der Tulpe». Als sich eines Abends ein ehrenwertes Mitglied auf den Heimweg macht, wird es von einer fremden Frau angehalten und brutal niedergestochen. Amsterdam ist in Aufruhr, denn dieser Mord ist nur einer von mehreren an Tulpenfreunden in der Stadt. Jeremias Katoen führt die Ermittlungen, bei denen fanatische Liebhaber und ebenso fanatische Tulpenhasser ihn auf die Spur eines extremen und gefährlichen Exemplars bringen.

Märchenstunden:

Ab November bis März 2012 von 16.30 bis 17.15 Uhr werden am ersten Freitag im Monat in der Bibliothek Märchen für kleine Leute erzählt.



Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten:

Dienstag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Freitag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr

Am Montag bleibt die Bibliothek geschlossen. Vor Feiertagen dauert die Ausleihe bis 16 Uhr.

Tirage final du 27^e concours de «1700»

«LA PEINTURE FRIBOURGEOISE À L'AUBE DE LA MODERNITÉ»

Le 9 novembre dernier, les nombreuses personnes participant fidèlement et avec succès au concours de 1700 se sont retrouvées au Musée d'art et d'histoire de Fribourg pour une visite de l'exposition actuellement proposée et intitulée *Sculpture 1500*, savamment commentée par Stephan Gasser, historien de l'art et Commissaire de cette exposition.

Avec ses collègues, M^{mes} Caroline Schuster Cordone et Colette Guisolan-Dreyer, il accueillait chaleureusement la délégation et lui présentait l'exposition temporaire consacrée à l'âge d'or de la sculpture fribourgeoise et à ses plus illustres représentants, Hans Gieng, Hans Geiler et leurs contemporains plus ou moins connus et célèbres. M. Pierre-Alain Clément, syndic de la Ville de Fribourg, procéda ensuite au tirage au sort devant désigner les heureux gagnants de cette vingt-septième édition dans le décor imposant de la salle lapidaire, avant que les participants à la manifestation ne dégustent l'apéritif dans la salle des fontaines et dans l'ambiance conviviale habituelle.

Afin de faire mieux connaître les artistes fribourgeois des XIX^e et XX^e siècles, ce concours proposait aux lecteurs de 1700 de partir à la (re)découverte de divers peintres et sculpteurs de Fribourg, plus ou moins bien connus. Ce furent successivement Henri Robert, Joseph Reichlen, Raymond Buchs, Louis Vonlanthen, Jean Crotti, Antoine Schmidt, Ernest Riesemey, Raymond Meuwly, Jean-Lou(is) Tin-



Trois des vainqueurs du concours, en compagnie de M. le syndic Pierre-Alain Clément.

[Photos AVF]

guely et Bruno Baeriswyl, autant d'artistes de grande valeur présentés dans leur cadre historique et à travers leurs spécificités.

Beau succès

Cette édition, comme les précédentes, a connu un magnifique succès. Nous tenons à exprimer notre gratitude au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, à sa direc-

trice, M^{me} Verena Villiger, et surtout à M^{mes} Caroline Schuster Cordone et Colette Guisolan-Dreyer, auteurs des diverses présentations.

Le premier prix, d'une valeur de 549 francs, consistait en un abonnement *Frimobil, zone 10*, offert par les Transports publics fribourgeois, tandis que les deuxième, troisième, quatrième et cinquième prix étaient constitués de différents

lots de vin de la Bourgeoisie, accompagnés du livre paru en 2007, ouvrage collectif du «850^e» *La ville de Fribourg aux XIX^e et XX^e siècles*.

Bravo aux gagnants et un grand merci à tous nos sponsors, en particulier les TPF, ainsi qu'aux participants, parmi lesquels beaucoup de fidèles, que nous espérons retrouver l'année prochaine pour un nouveau tirage au sort général.

Les gagnants

Le tirage au sort des gagnants du concours annuel qui, rappelons-le, avaient à répondre correctement aux dix questions posées, a donné les résultats suivants:

- 1^{er} prix: M^{me} Marie Brulhart
- 2^e prix: M. Nicolas Renevey
- 3^e prix: M^{me} Blanche Macheret
- 4^e prix: M^{me} Myriam Gumy
- 5^e prix: M^{me} Cécile Daguet



La visite d'une merveilleuse exposition, sous l'experte conduite de Stephan Gasser, historien de l'art.

M É M E N T O

CONCERTS• **Les vocalistes de l'HEMU**

œuvres pour chœur et orchestre de John Tavener; dir.: Martin Neary; ve 25 novembre, 20 h, église du Collège Saint-Michel.

• **The Stonetree**

pop-rock-groove; ve 25 novembre, 21 h, Le Tunnel (Grand-Rue 68).

• **Twentyeighties +28**

Jean-Ma & guest; ve 25 novembre, 22 h, Mythic bar & club (rte de la Fonderie 7).

• **Dave Riley & Bonny B. Band**

Chicago blues Legend; sa 26 novembre, 21 h, Blues Club Bonny B (rte Saint-Nicolas-de-Flüe 18a).

• **Serial Clubber**

Santa, Dam's, house & hits; sa 26 novembre, 22 h, Mythic bar & club (rte de la Fonderie 7).

• **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**

dir.: T. Kapsopoulos; œuvres de Vivaldi, Bach, Villa-Lobos; avec Pierre-Bernard Sudan, violoncelle; di 27 novembre, 17 h, Temple de Fribourg (r. de Romont).

• **Le Quatuor Laqué**

de la Renaissance à Charles Trenet; ve 2 décembre, 21 h, Le Tunnel (Grand-Rue 68).

• **L'Union Instrumentale**

avec le quintet de cuivres NEMO; dir.: Olivier Neuhaus; concert de l'Avent; di 4 décembre, 17 h, église du Collège Saint-Michel.

• **Berner Symphonieorchester**

dir.: Mario Venzago; piano: Jinsang Lee; œuvres de Brahms et Schumann; me 7 décembre, 20 h, aula Uni Miséricorde.

• **L'Ensemble vocal DeMusica Fribourg**

dir.: Marc Bochud; avec le Chœur de Jade, dir.: Caroline Charrière; œuvres de Rütli, Pärt et Charrière; je 8 décembre, 18 h, église du Collège Saint-Michel.

• **Concert de l'Avent: Airs glorieux et noëls ravis**

par le Chœur de Chambre de l'Université, dir.: Pascal Mayer; ve 9 décembre, 20 h, Temple de Fribourg (r. de Romont).

• **Benoît Viredaz, tuba**

musique baroque pour tuba seul; ve 9 décembre, 21 h, Le Tunnel (Grand-Rue 68).

• **La Landwehr de Fribourg**

dir.: Isabelle Ruf-Weber; concert de gala; sa 10 (20 h) et di 11 décembre (17 h), aula Magna Uni Miséricorde.

• **Alain Morisod & Sweet People**

concert de Noël; ma 13 décembre, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

• **Esquina Sur**

duo de guitares sud-américaines; ve 16 décembre, 21 h, Le Tunnel (Grand-Rue 68).

• **Le Chœur du Collège Saint-Michel – Incandescences de Noël**

œuvres pour chœur, orgue et saxophone; dir.: Philippe Savoy; ve 16 (20 h) et sa 17 décembre (20 h), église du Collège Saint-Michel.

• **Festival Phayoun**

festival humanitaire; avec Kevin Flynn et Jo Mettraux; sa 17 décembre, 16 h, Blues Club Bonny B (rte Saint-Nicolas-de-Flüe 18a).

• **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**

concert de Noël; œuvres de Mozart, Haydn et Vittoria; dir.: T. Kapsopoulos; di 18 décembre, 16 h, église de Saint-Jean (Planche-Supérieure 1).

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

• **Anne Steulet Brown, piano et Nancy Marcos, soprano**

œuvres de Beethoven et Mendelssohn; ve 25 novembre, 12 h 15.

• **Raphaël Sudan, piano et Olivier Stritt, percussion**

improvisation; ve 2 décembre, 12 h 15.

• **Nicole Schafer, clarinette, Anne-Catherine Gygi, violon et Laurence Herklots, piano**

œuvres de Piazzolla et Irving Glick; ve 9 décembre, 12 h 15.

• **Filipe Johnson, violon, Sébastien Breguet, violoncelle et Etienne Murith, piano**

œuvres de Chostakovitch; ve 16 décembre, 12 h 15.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

• **Soirée de la Sainte-Catherine**
clôture du 25^e anniversaire de La Spirale; ouvert au public; ve 25 novembre, 22 h.

• **Mellissa Laveaux**

big beat / folk rock / roots; sa 26 novembre, 21 h.

• **Radio Fribourg Sunday Night Jam**
di 27 novembre et 18 décembre, 19 h.

• **Shirley Grimes**

musique irlandaise et chanson pop; ve 2 décembre, 21 h.

• **Jam Session avec Florian Favre**
me 7 décembre, 21 h.

• **Steve Fragnière – Projet «Netton Bosson»**

folk suisse, rock, jazz, tango; ve 9 décembre, 21 h.

• **Ochumare Quartet**

rythmes caribéens et swing cosmopolite; sa 10 décembre, 21 h.

• **Bobo Stenson Trio**

jazz d'Europe du Nord; ve 16 décembre, 21 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

• **Honey for Petzi**

ve 25 novembre, 21 h.

• **Inni**

film on Sigur Ros, by Vincent Morisset; je 1^{er} décembre, 21 h.

• **Lords of the underground**

ice cream live special; me 7 décembre, 20 h.

• **Decapitated / Aborted / Fleshgod Apocalypse**

metal; ve 16 décembre, 19 h 30.

• **French Films**

ma 20 décembre, 20 h.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

• **SÖNDÖRGÖ**

musique traditionnelle balkanique; ve 25 novembre, 22 h 30.

• **Bernie Constantin Fri-Goulot Band**

+ élection du Dzodzet de l'année; sa 26 novembre, 22 h.

• **Erik Truffaz 4tet**

jazz; je 1^{er} décembre, 21 h.

• **Cataract**

full metal; ve 2 décembre, 21 h 30.

• **Fondue de la Saint-Nicolas**

avec «Gypsy Band»; sa 3 décembre, 18 h 30.

• **La Bruja**

Tango plaisir; di 4 décembre, 15 h - 23 h.

• **Brunch**

réцитal de violoncelle; di 4 décembre, 11 h.

• **Santa Claus All Stars**

ve 16 décembre, 22 h 30.

• **Silent Night Disco**

soirée dansante masquée; à l'extérieur; sa 17 décembre, 21 h.

• **Disco Kids**

avec DJ Ririffiloulou & Cocotte la mascotte; di 18 décembre, 16 h.

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

• **Cendrillon**

de Sergei Prokofiev; ballet du Grand Théâtre de Genève; avec l'Orchestre de la Suisse romande, dir.: Philippe

Béran; tirage au sort de billets gratuits: www.equilibre-nuithonie.ch; ma 20, me 21 et je 22 décembre, 20 h.

ESPACE NUITHONIE

Villars-sur-Glâne

• **KKQQ**

2B C^{ie}; spectacle expérimental et loufoque; je 24, ve 25 et sa 26 novembre, 20 h.

• **My Tati Freeze**

C^{ie} Black Blanc Beur; hip-hop contemporain; ve 25 novembre, 20 h.

• **Vy**

Michèle Nguyen, théâtre; dès 10 ans; je 1^{er}, ve 2 et sa 3 décembre, 20 h.

• **Elektro Kif**

C^{ie} Blanca Li; danse urbaine; dès 12 ans; ve 2 décembre, 20 h.

• **Si seulement je pouvais avoir peur!**

C^{ie} Pied de Biche; pour enfants dès 6 ans; sa 10 (17 h) et di 11 décembre (15 h).

• **Le Laboratorium**

C^{ie} Succursale 101; une fable pour jeune public dès 8 ans; sa 17 (14 h et 17 h) et di 18 décembre (11 h et 15 h).

THÉÂTRE / THEATER• **L'oiseau enchanté**

par le Théâtre Baobab; di 27 novembre, 17 h, Centre de loisirs du Schoenberg (rte Mon-Repos 9).

• **Der Gott des Gemetzels**

von Yasmina Reza; Euro Studio Landgraf; Mo., 5 Dezember, 20 Uhr, Aula Uni Miséricorde.

THÉÂTRE DES OSSES

Place des Ossez 1, Givisiez

• **Marie Impie**

de Denise Gouverneur; mise en scène: Gisèle Sallin; avec Véronique Mer-moud; jusqu'au 18 décembre, ve (20 h), sa (18 h), di (16 h) et le 31 décembre (18 h).

• **Monsieur Bonhomme et les Incendiaires**

de Max Frisch; mise en scène: Gisèle Sallin; avec Roger Jendly, Anne-Marie Yerly et Yann Pugin; jusqu'au 18 décembre, ve (20 h 30), sa (20 h 45), di (18 h 45) et le 31 décembre (20 h 45).

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

• **Blindgänger**

Unitheatergruppe «L'auftritt» – nach Tennessee Williams; Do., 24., Fr. 25., Sa. 26. November, 20.15 Uhr.

M É M E N T O

• **Die Geschichte vom Wunderapfel**
Kinderprogramme; So. 27 November,
11 Uhr.

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

• **Fribug 2011**

de Thierry Meury; mise en scène:
Michel Sapin; jusqu'au 4 décembre,
20 h 30 (di 17 h).

• **Laurent + Deshusses**

one-man-show humoristique; je 8, ve 9
et sa 10 décembre, 20 h 30.

CINÉMA• **Le quattro volte**

de Michelangelo Frammartino, du
27 novembre (11 h) au 29 novembre
(20 h 30), Cinéma Rex (Pérolles 5).

Ciné-Club Uni:

L'enfance d'Icare; d'Alex Iordaches-
cu; me 30 novembre

La Nuit américaine; de François
Truffaut; me 7 décembre

Huit et demi; de Federico Fellini;
me 14 décembre

Uni Miséricorde, 19 h 30, salle de ciné-
ma 2030.

• **Une famille**

de Pernille Fischer Christensen; du 4
(11 h) au 6 décembre (20 h 30), Ciné-
ma Rex (Pérolles 5).

• **Ciné-Brunch: Monsieur Lazhar**

de Philippe Falardeau; di 11 dé-
cembre, 11 h, Cinéma Rex
(Pérolles 5).

**THÉÂTRE
DES MARIONNETTES**

Derrière-les Jardins 2

• **Les Musiciens de Brême fêtent Noël**

par le Théâtre «Rikiko»; pour enfants
entre 3 et 8 ans; sa 10 (17 h) et di 11
décembre (15 h).

**LES CONCERTS
DE L'AVENT**• **L'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne et l'Orchestre symphonique du Jura**

dir.: Philippe Morard; *Elias*, oratorio
de Felix Mendelssohn; di 27 novembre.

• **L'Ensemble «Le Concert de l'Hôtel Dieu» de Lyon**

dir.: Franck-Emmanuel Comte; Pastro-
rale de Noël, de Marc-Antoine Char-
pentier; di 4 décembre.

• **Laurent Korcia, violoniste et son ensemble instrumental**

de Vivaldi à Chaplin; di 11 décembre.
L'Accroche-Chœur ensemble vocal de
Fribourg

Cantate à Notre-Dame, de Michel Cor-
boz; dir.: Jean-Claude Fasel; di 18 dé-
cembre. Eglise paroissiale de
Villars-sur-Glâne, 17 h.

ESPACE FEMMESRue Hans-Fries 2
026 424 59 24• **Duo – accompagnement de femme à femme**

annoncez-vous si vous êtes motivée à
être une accompagnatrice: *anima-
tion@espacefemmes.org*

• **Marché des artisanes**

ve 25 (16 h – 20 h) et sa 26 novembre
(10 h – 16 h).

• **Comment muscler votre périnée?**

avec Sandrine Cerutti; ma 29 no-
vembre, 14 h – 16 h.

• **Aromathérapie**

avec Laurence Ranger; ma 6 dé-
cembre, 13 h 45 – 15 h 45.

• **Atelier de théâtre**

avec Chryssoula Nissianaki; ma 13 dé-
cembre, 14 h – 16 h.

• **Visite de La Liberté**

rdv à Espace Femmes; sur inscription;
ma 20 décembre, 13 h 30 – 16 h.

**BIBLIOTHÈQUE
LIVREÉCHANGE**

avenue du Midi 3-7

• **Papoter**

rencontre pour pratiquer le français;
avec Babette; chaque lundi, 14 h et
mercredi 15 h.

• **Jouons ensemble**

pour les 0-5 ans avec un parent;
chaque vendredi, 9 h 30 – 11 h.

• **Saint Nicolas et contes de chez nous**

avec Nancy Giovannini et Madeleine
Leiggener; me 7 décembre, 15 h.

CENTRE SAINTE-URSULE

rue des Alpes 2

• **Noël sans lui, sans elle...**

avec Agnès Telley et Rose Steinmann;
sa 10 décembre, 9 h 30 – 17 h.

• **Cithare et prière**

animation et initiation; contact:
Daniel Gummy (026 670 44 03).

CONFÉRENCES• **Voir, comprendre et photogra- phier la sculpture**

me 23 novembre, 18 h 30, Musée d'art
et d'histoire (r. de Morat 12).

• **Les grands travaux des Mülhauser**

visite commentée de l'exposition;
je 24 novembre et 15 décembre, 12 h

30, Bibliothèque cantonale et universi-
taire (rue Joseph-Piller 2).

• **Les soirées de la Rotonde:****Le livre ancien à Fribourg**

avec Ruedi Imbach, Alain Bosson, Sil-
via Zehnder-Jörg; ve 25 novembre, 18
h, Bibliothèque cantonale et universi-
taire (r. Joseph-Piller 2).

• **Sculpter le bois au Moyen Age**

di 27 novembre, 16 h 30, Musée d'art
et d'histoire (r. de Morat 12).

• **S'enrichir en donnant**

par Rosette Poletti; lu 28 novembre,
19 h, Uni II Pérolles, auditorio G 140.

• **La personnalité de l'ego: du cogi- to à la générosité dans la pensée cartésienne**

par Laurence Renault; ma 29 novembre,
18 h 15, Uni Miséricorde, salle 3027.

• **Fribourg – haut lieu des Saints- Sépulcres**

par Peter Kurmann; je 1^{er} décembre,
18 h 30, Musée d'art et d'histoire
(r. de Morat 12).

• **Paris, une capitale à travers le temps**

par Gérard Civet; sa 3 décembre, 17 h,
Cap'Ciné (av. de la Gare 22).

• **L'anthropologie de Paul Ricœur**

par François-Xavier Amherdt; lu 5 dé-
cembre, 18 h 15, Uni Miséricorde, salle
3120.

• **Peut-on lutter contre les campa- gnols?**

par Jean Malevez; ma 6 décembre;
19 h 30, Musée d'histoire naturelle
(ch. du Musée 6).

• **Les multinationales: une respon- sabilité envers les droits hu- mains?**

avec Paul Dembinsky, Rémy Fried-
mann et Danièle Gosteli + Film: *The
Devil Operation*, de Stéphanie Boyd;
sa 10 décembre, 17 h, Uni Miséricorde,
salle de cinéma 2029.

• **Le quatrième pouvoir décline, place au cinquième?**

par Didier Bonvin; internet et réseaux
sociaux; sa 10 décembre, 18 h, Centre
Le Phénix (r. des Alpes 7).

• **Alain Vircondelet, écrivain**

Camus et l'Algérie; me 14 décembre,
18 h 30, salle Rossier (r. de l'Hôpital 2).

• **Voyages aux portes de la perception: l'hypnose et les états modifiés de conscience**

avec Marie-Christine Burkhalter, Yann
Cojan et Jean Ammann; je 15 dé-
cembre, 18 h, Café restaurant *Le Souf-
fleur* – Espace Nuithonie.

• **Visite guidée de la cathédrale**

avec François Guex, historien d'art;
je 15 décembre, 18 h 30, rdv au Tunnel
(Grand-Rue 68).

EXPOSITIONS• **Projet Invent!**

alpomorphie; Alexandre Noël & Wyn
van der Woude, architecture; jusqu'au
27 novembre, Fri-Art (Petites-Rames
22).

• **Benjamin Eichenberger**

collages; jusqu'au 1^{er} décembre, Le
Belvédère (Grand-Rue 36).

• **Métamorphose**

des formes et des mots pour nourrir
l'imaginaire... Marguerite Lalèyè; pein-
ture, mobiles, poésie; jusqu'au 2 dé-
cembre, Galerie Oshoun (r. de Lau-
sanne 38).

• **Rêverie autour de la Sarine**

Monique Gobet; pastels, aquarelles et
dessins; jusqu'au 3 décembre, Le Bû-
cher (Karrweg 1). www.lebucher.ch

• **Chris Rain**

photos; jusqu'au 22 décembre, café
culturel de l'Ancienne Gare.

• **1001 amulettes**

magie d'Egypte ancienne; talismans
monothéistes; pouvoir séculaire;
jusqu'au 31 décembre, Musée Bible +
Orient, Uni Miséricorde, salle 4219.
www.bible-orient-museum.ch

• **Taupe & Co / Maulwurf & Co**

jusqu'au 8 janvier 2012, Musée d'his-
toire naturelle (ch. du Musée 6).

• **Pierre Ardouvin**

L'évasion; jusqu'au 15 janvier 2012,
Fri-Art (Petites-Rames 22).

• **Chauds les marrons!**

marrons et châtaignes; jusqu'au 5 fé-
vrier 2012, Musée d'histoire naturelle
(ch. du Musée 6).

• **Sculpture 1500: Fribourg au cœur de l'Europe**

madones et saints, ciselés dans le bois
ou la pierre; jusqu'au 19 février 2012,
Musée d'histoire naturelle
(r. de Morat 12).

• **Les grands travaux des Mülhauser**

Les Mülhauser ont documenté la
construction des barrages de Rossens,
Schiffenen et du pont de la Madeleine,
entre autres; jusqu'au 10 mars 2012,
Bibliothèque cantonale et universi-
taire (r. Joseph-Piller 2).

• **La Collection**

les œuvres de Jean Tinguely et de Niki
de Saint Phalle côtoient les créations
d'A. Hofkunst, B. Luginbühl, D. Spoer-
ri, R. Weber et autres créateurs;
jusqu'au 9 avril 2012, Espace Jean Tin-
guely - Niki de Saint Phalle (r. de Mo-
rat 12)

• **Archeoquiz**

enquêtes archéologiques fribour-
geoises; jusqu'au 16 février 2013, Mu-
sée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

M É M E N T O

• Monumentale!

photos de Romano Riedo; du 24 novembre au 28 janvier 2012, Le Tunnel (Grand-Rue 68).

• Kilims et autres objets tissés

Anatolie – Caucase – Iran; du 2 au 11 décembre, 15 h – 19 h, Espace Pertuis (Grand-Fontaine 36).

DIVERS

• La Brisolée

marrons chauds; fromages, pain de seigle; jusqu'au 18 décembre; buvette du Petit Train (ch. du Gottéron 17).

• La Folie des Saveurs

cours de cuisine sur inscription; www.lafoliesdes-saveurs.ch; du 23 novembre au 15 décembre, 19 h, La Folie des Saveurs (rte du Platy 15, Villars-sur-Glâne).

• Des couronnes de l'Avent avec des décorations du jardin

pour enfants dès 8 ans; me 23 novembre, 13 h 30 - 16 h 30, Jardin botanique (ch. du Musée 10).

• Blind Dinner

Dîner dans l'obscurité! Vivez le monde des aveugles par un agréable repas du soir au Musée; je 24 et di 27 novembre et je 1^{er} décembre, 18 h – 22 h, Musée Gutenberg (pl. Notre-Dame 16).

• Saint Nicolas au fil du temps et des rues du Bourg

endroits uniques, légendes envoûtantes, dégustations; sa 26 novembre, 3, 10 et 17 décembre, 10 h – 12 h; sur inscription: www.asgip.ch

• Marché de Noël des aînés de la Neuveville

artistes et artisans; animations; sa 26 et di 27 novembre, 12 h - 20 h, ancienne caserne de la Planche-Supérieure.

• Visite-atelier de l'exposition Taupes & Co

avec Carine Vogel; dès 6 ans; sa 26 novembre, 14 h 30 et 16 h 30, inscr.: tél. 026 305 89 00; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• Opéra-passion

Représentations filmées depuis le Royal Opera House de Londres *Tosca*, de Giacomo Puccini; dir.: Antonio Pappano; avec Angela Georgiou et Jonas Kaufmann; di 27 novembre, 17 h.

Giselle, ballet d'Alfred Adam; dir.: Koen Kessels; di 18 décembre, 17 h. Cap Ciné (av. de la Gare 22).

• Brunch Kids&Co

atelier du goût pour enfants; di 27 novembre, 10 h – 14 h 30, Le Pingouin (Grand-Places 18).

• L'Atelier Bougies de la place Georges-Python

pour tous; du 2 au 18 décembre, me (14 h – 18 h 30), je et ve (16 h – 18 h 30), sa et di (11 h – 18 h 30).

• Saint-Nicolas à la Planche-Inférieure

avec la participation de La Lyre; ve 2 décembre, 18 h, Vieille-Ville.

• Atelier de sculpture sur pierre

pour enfants dès 10 ans; sa 3 décembre, 9 h 30 – 11 h 30, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• Fête de la Saint-Nicolas

grande fête populaire traditionnelle avec cortège (dép. 17 h); marché de la place Notre-Dame et de la place Saint-Michel; sa 3 décembre.

• Brunch Bazar

découvrir la truffe fribourgeoise; di 4 décembre, 10 h – 14 h 30, Le Pingouin (Grand-Places 18).

• Une mère en pétard

spectacle interactif: prévention de la consommation de cannabis chez les adolescents; entrée libre; ma 6 décembre, 20 h, aula du CO du Belluard (Derrière-les-Remparts 9).

• Les contes de Saint-Nicolas / Legendem um den heiligen Nikolaus

14 h en français avec Aline Hirt, 15 Uhr auf deutsch mit Marika Hug; me 7 décembre, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• Atelier de sculpture sur pierre

pour adultes; je 8 décembre, 18 h – 20 h, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• Marché de Noël à l'Ancienne Gare

ve 9, sa 10 et di 11 décembre, café de l'Ancienne Gare (Gare 3).

• Fuego Latino

explosion de calor!; sa 10 décembre, 21 h, salle de la Grenette (pl. Notre-Dame 4).

• Les Goûters-contes de Chachou

contes à fêter; sa 10 décembre, 15 h, Buvette du Petit Train (ch. du Gottéron 17).

• Sculpture et foi

avec Philippe de Roten; di 11 décembre, 16 h 30, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• Séances du Conseil général de la Ville de Fribourg

lu 12 et ma 13 décembre, salle de l'ancienne Maison de Justice (r. des Chanoines 1).

• Marché des artisans fribourgeois

du 16 (17 h – 21 h) au 18 décembre (10 h – 18 h), Café de la Marionnette.

• Contes pour enfants

dès 4 ans; avec Caroline, nez pointu, menton crochu; ve 16 décembre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).

• Brunch Musical

jazz, folk, classique, avec la Fribourg Young Artists Association; di 18 décembre, 10 h, Le Pingouin (Grand-Places 18).

SPORT

• Tournoi international d'escrime à l'épée par équipe

14^e marathon de Fribourg; sa 26 (dès 13 h 45) et di 27 novembre (dès 9 h), halle de sport de Sainte-Croix.

• Basket

Fribourg-Olympic – Lugano sa 10 décembre, 17 h 30.



• Basket féminin

Elfic Fribourg – Hope GBA sa 26 novembre, 20 h.
Elfic Fribourg – Nyon di 18 décembre, 16 h, salle omnisports de Saint-Léonard.

• Hockey sur glace

Fribourg-Gottéron – Bienne ve 25 novembre.
Fribourg-Gottéron – Langnau ma 29 novembre.
Fribourg-Gottéron – Ambri-Piotta sa 3 décembre.
Fribourg-Gottéron – Rapperswil Jona ve 9 décembre.
patinoire de Saint-Léonard / BCF Arena, 19 h 45.

Les gagnants du concours N° 277 1/10

En séance du Conseil communal du lundi 31 octobre 2011, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 277. La réponse à donner était: «Saint-Marcellin».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M. Angelo Lascone

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: M^{me} Marie Brulhart

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M^{me} Marie-Louise Gendre

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M. Nicolas Renevey

gagne deux TPF Cards, d'une valeur totale de 40 francs.

5^e prix: M^{me} Gabrielle Balmat

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.